



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 57953

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation de la réglementation en matière d'hôpitaux. En effet, l'Association des directeurs d'hôpital a publié une contribution pour un effort de simplification et de modernisation à l'hôpital. Ils doivent en effet faire face à une augmentation accrue de textes réglementaires. Il lui demande si le Gouvernement entend suivre leurs recommandations.

Texte de la réponse

La ministre des Affaires sociales et de la Santé a accueilli avec beaucoup d'intérêt les propositions formulées par l'association des directeurs d'hôpital (ADH) en juin 2014. Beaucoup de ces propositions font écho à des mesures lancées ou en préparation par le ministère. Un groupe de travail « simplification », animé par la direction générale de l'offre de soins (DGOS) et composé de représentants des fédérations hospitalières publiques et privées, de la haute autorité de santé (HAS), de l'agence nationale d'appui à la performance (ANAP) et du secrétariat général des ministères chargés des affaires sociales, a été mis en place en dans le but d'identifier et de cadrer les mesures prioritaires de simplification à engager.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57953

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5077

Réponse publiée au JO le : [15 novembre 2016](#), page 9379